Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Chine : recherches illégales sur des maïs et coton OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 16/03/2021, modifié le 09/03/2026



Huit entreprises et instituts de recherche ont produit ou réalisé illégalement des recherches sur des semences génétiquement modifiées (GM) de maïs et de coton. Certaines ont dû payer des amendes.

Le 9 février 2021, le ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales a annoncé dans un communiqué de presse [1] que huit entreprises et instituts de recherche produisaient ou

effectuaient illégalement des recherches sur les semences génétiquement modifiées (GM).

Quatre entreprises (la coopérative Qiufeng et l'entreprise semencière Jilin Hao Yu Seed Industry Co. de la province de Liaoning (nord-est) et deux entreprises semencières (Pan Gang et Zeng Xiaolong) de la province de Xinjiang (nord-ouest)) ont été condamnées à des amendes pour avoir commercialisé ou diffusé des semences de maïs transgéniques. En effet, aucun maïs transgénique n'est autorisé en Chine.

Recherche illégale sur du coton GM

Les pouvoirs publics ont aussi mis à jour quatre cas de recherche illégale sur le coton GM mené par Shandong Yinxing Seed Industry Co., l'Université agricole de Najing, l'Institut économique de la sélection de l'Académie des sciences agricoles du Sichouan, et l'Institut de recherche sur le coton Luyou du comté de Huimin (Shandong) en lien avec l'entreprise Luntai Hongtai Seed Industry Co (Xinjiang). Si certains cotons transgéniques sont autorisés à la culture, les constructions génétiques incriminées pour ces instituts ne l'étaient pas.

[1] http://www.moa.gov.cn/ztzl/zjyqwgz/zxjz/202102/t20210209_6361603.htm (original en chinois traduit *via* Deepl).

Adresse de cet article : https://infogm.org/chine-recherches-illegales-sur-des-mais-et-coton-ogm/